

DOC. PARLEMENTAIRE No 15

1686.
19 nov. Le père Felice d'Artassona, capucin d'Amérique demande les privilèges et les faveurs accordés par Adrien VI et se plaint de la dure oppression qui empêche la conversion des âmes dans ces parages. Il désire que les supérieurs reçoivent l'ordre de ne pas empêcher les moines de partir pour ces endroits, conformément à ce qui a été concédé par le roi et que, pour atteindre le nombre fixé par le "Council of the Indies", il soit permis à quatre prêtres séculiers et à deux laïques de partir.
1687.
15 sept. Deux capucins demandent de partir pour l'Amérique comme missionnaires.
1695.
15 nov. La préfecture des missions d'Amérique et des îles de celle-ci, est accordée au père Michel Angelo de Rouen, provincial de Normandie.
1696.
20 mars. D. Francesco Bullon demande des missions dans les Indes et les pères Bartholomé et Raphaël, capucins français, demandent aussi des missions pour les îles britanniques.
1703.
9 janv. Le père Michel Angelo de Rouen, provincial de Normandie et préfet des missions de son ordre dans les îles d'Amérique qui ne relèvent d'aucun évêque, demande le bref du jubilé de l'année sainte.
1714.
20 mars. Facoltà accordée à Mgr Francisco, capucin, coadjuteur de l'évêque de Québec.
1722.
13 avril. Le procureur général des capucins demande que le provincial de Champagne en France soit nommé préfet des missions de l'île de Louisiana. Il est ordonné que le nonce à Paris soit requis d'envoyer des renseignements.
1744.
20 avril. Facoltà demandée par le provincial des capucins de Normandie.
1748.
1er juillet. Facoltà et préfectures des îles françaises d'Amérique accordées au provincial des capucins de Turenne.
1749.
4 mars et 7 juillet. Les capucins français des îles d'Amérique demandent le pouvoir d'employer l'argent, pouvoir qui leur a déjà été concédé jusqu'à un certain degré.
1749.
15 déc. "Facoltà of dispensation denied" le provincial des capucins de Turenne comme préfet des missions de son ordre en Amérique.
1753.
12 fév. Facoltà aux capucins.
1759.
9 juillet. Différend entre le supérieur des jésuites constitué vicaire général de "Luigiana" par l'évêque de Québec avec dispense pontificale, et les missionnaires capucins de cet endroit.
1760.
10 mars. Facoltà et préfecture en Amérique au provincial des capucins de "Borgone".
1765.
3 mars. Préfecture des missions des capucins de la Nouvelle-Orléans.
1796.
1er août. Au sujet des missions des capucins français dans l'Amérique du nord.

SCRITTURE ORIGINALI RIFERITE NELLE CONGREGAZIONI GENERALI.

1641.
7 janv. Le provincial des capucins de Paris parle des missions du Canada.
1648.
13 mars. Sig. Damon a été désigné par le roi pour établir un séminaire en Amérique sous la direction des pères capucins.
1631.
1er juin. Copie d'une lettre du nonce en faveur de M. Damon.
- 25 juin. Le frère Simon Stock dit que l'établissement d'une colonie d'Italiens en Amérique qui auraient leur évêque propre, ferait grand honneur à l'église.
1626.
22 avril. Le susdit frère Stock se réjouit de la mission des capucins en Amérique, ordonnée par la Sacrée Congrégation.
- Le frère Stock écrit de Londres et dit qu'il a envoyé une carte de l'Amérique indiquant la probabilité d'un passage à travers l'Amérique